



LE BIB



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BROONS n° 483

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS

Abonnement annuel en mairie : 13 € pour un envoi à chaque numéro

☎02.96.84.60.03. – Fax : 02.96.84.60.22 - e-mail : mairiebroons22@wanadoo.fr –

Mercredi 22 juin 2016

INFORMATIONS MUNICIPALES

HORAIRE D'ETE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

du lundi 4 juillet au samedi 27 août :
du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h -17h.
le samedi : 9h-12h.

Dispositif ARGENT DE POCHE pour les 16-18 ans.

Le CCAS met en place le dispositif « Argent de Poche » dans le cadre des animations de la Résidence Michel Lamarche, notamment pour les sorties plus nombreuses des résidents sur les mois de juillet et d'août.

Ce dispositif réservé aux jeunes résidant à Broons, de 16 ans mais pas encore de 18 ans se déroule sous forme de missions de 3 h maximum avec 1/2h de pause. Le besoin de l'EHPAD est d'une quarantaine de missions entre juillet et août sur les après-midi (14h30 à 17h30). Les missions seront partagées entre les jeunes intéressés.

Un contrat de participation au dispositif « Argent de Poche » entre le jeune et la commune sera signé par les deux partenaires et appuyé d'une autorisation parentale écrite. Le jeune sera rémunéré 15 € par mission et sera accompagné d'un tuteur.

Un CV et une lettre de motivation (succincte) sont à déposer au bureau du CCAS (rue du 19 Mars 1962, Résidence Michel Lamarche) avant le 30 juin pour les candidatures de juillet et avant le 29 juillet pour les candidatures du mois d'août.

ADOPTER UNE ATTITUDE CITOYENNE ET RESPONSABLE

DESHERBAGE-TRAITEMENTS CHIMIQUES

Chaque goutte de pesticide est une source de pollution. Quand un fossé, une berge de ruisseau, un caniveau, un avaloir est traité chimiquement, le produit aboutira directement dans les cours d'eau de la commune. Au final, le produit peut se retrouver dans l'étang où vous vous baignez, dans la rivière où vous pêchez, dans la retenue d'eau qui servira à produire votre eau du robinet, et finalement dans la mer, perturbant sa faune, sa flore et ses activités (pêche...).

La réglementation impose de ne pas utiliser de pesticides :

- à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et plans d'eau
- à moins d'1m de la berge des fossés même à sec, des cours d'eau, des collecteurs, des puits, des forages
- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Des techniques et astuces de désherbage alternatif sans pesticides existent : débroussaillage, désherbage thermique...

Tout riverain, habitant ou commerçant est invité à améliorer la qualité de l'environnement urbain en désherbant son trottoir.

Comme les services techniques municipaux, préférez aux produits phytosanitaires (interdits et dangereux pour la santé), le **brûlage**, l'**arrachage** et le **binage**. Une méthode qui exige un peu d'énergie mais indispensable pour ne pas polluer notre environnement.

REGLEMENTATION SUR LE BRUIT – LES ANIMAUX

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

Article 4- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que

tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 5- Les propriétaires et les possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de façon répétée et intempestive.

FEU D'ARTIFICE

Mercredi 13 juillet: site de la Planchette, route de Plumaugat à partir de 19h30, en collaboration avec l'AS Broons-Trémur,

le comité des fêtes organise un repas moules-frites, fromage, flan caramel à 10 €, sans boisson, 6 € pour les enfants.

Pendant le repas, concerts avec le groupe "Laisse les Jazzer", jazz Nouvelle-Orléans et chansons françaises

Les cartes pour le repas sont à vendre aux 2 boulangeries, au PMU et sur la foire du 6 juillet près de la mairie.

A la tombée de la nuit, exposition de chars illuminés, feu d'artifice (offert par la municipalité) et bal disco (soirée gratuite).

PISCINE

Périodes et jours d'ouverture

Pour juin et début juillet

Les samedis 25 juin et 2 juillet, les mercredis 22 et 29 juin de 15h à 18h.

A partir du 6 juillet jusqu'au 26 août

Le lundi, de 15h à 18h.

Du mardi au jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Le vendredi, ouverture exceptionnelle jusqu'à 20h.

L'évacuation du bassin se fait 15 minutes avant la fermeture.

Entrée adulte 3 €, entrée enfant 2 €

AQUAGYM

Pour adultes et jeunes de 16 ans et plus

Le lundi 27 juin de 18h30 à 19h30, les lundis et jeudis en juillet et août de 18h30 à 19h30.

COURS DE NATATION

S'adresser à l'accueil de la piscine, les inscriptions sont en cours.

Pour tout renseignement ou inscription, **02.96.84.70.01.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni de son livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date anniversaire des 16 ans et les trois mois qui suivent.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

09/06/2016, Arwenn Cadier.

10/06/2016, Noémie Beauzée.

Décès :

10/06/2016, Mme PICQUET Francine née HERVE, 79 ans, 10 rue du 19 Mars 1962.

15/06/2016, Mme LEMOINE Simonne née BIOU, 93 ans, 45 le Fief aux Ecoliers.

EMPLOI SAISONNIER

SARL LAGUITTON

Période du 15 juillet au 15 août 2016

Activités : réception silos, collecte des céréales.

Secteur : BROONS-EREAC-CAULNES

Tél : 02.96.84.60.01 (de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h)

INFORMATIONS PRATIQUES

FETES DES ECOLES PUBLIQUES BROONS

Dimanche 26 juin, venez participer à la fête sur le thème des cinq continents.

Au programme :

11h30 : pique-nique (restauration possible sur place)

14h : défilé des écoliers, 15h : ouverture des activités (poney, pêche à la ligne...). La fête est ouverte à tous et se tient dans la **cour de l'école**

Louise Briand.

Contact : ape.louise.briand@gmail.com

TRANSPORT BROONS – DINAN :

23 juin et 7 juillet 2016

ESPACE INFO ENERGIE DU PAYS DE DINAN

L'espace **INFO→ENERGIE** du Pays de Dinan, situé 5 rue Gambetta à Dinan, propose un service de conseils **gratuits, neutres et indépendants**. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et le Conseil Régional de Bretagne.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaitez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère, Nathalie Morel au **02.96.87.42.44** du **lundi au vendredi de 13h30 à 17h30** ou à l'adresse mail : infoenergie@pays-de-dinan.org.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU PAYS DE DUGUESCLIN

La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 27 juin 2016 au foyer rural de Broons de 11h à 13h et de 15h à 19h.

Nous avons besoin de nouveaux donateurs de sang.

Venez nous rejoindre.

L'ART DE LA NATURE

Dimanche 26 juin de 10h à 11h, cours de Chi Kung à la maison des associations de Broons.

Participation 8 € non adhérent et 5 € adhérent.

Renseignements et réservation au **06.47.31.23.08**.

FETE DES REMPARTS DINAN : LE GRAND CHEMIN

Le Grand Chemin : 23 juillet 2016

Sur les pas de Du Guesclin, cette randonnée costumée en tenue médiévale part de la chapelle des Templiers de Lannouée en Yvignac pour rejoindre à pied Dinan, soit un périple de 16 kms à travers chemins et sous-bois. Le but est de rejoindre la fête des remparts avec les autres troupes des alentours.

Le départ est fixé à 09h30. Après le passage par Brusvily, le repas est pris à Bobital pour rejoindre ensuite l'abbaye de Léhon ; collation prévue avant d'attaquer la remontée du Jerzual et de défiler dans les rues de Dinan.

Inscription et renseignements auprès de Jean-Luc Haguet :

02 96 86 19 16 ou jlhaguet@orange.fr.

FESTIVITÉS JUIN ET JUILLET

Samedi 25 : Loto avec Jean-Jacques, AS Pommeret Coëtmieux Foot

Dimanche 26 : Thé dansant avec les Copains d'Abord, les Aînés Ruraux Lanrelas.

Lundi 27 : Don du sang.

Samedi 2 : Loto avec Jean-Jacques, Comité de jumelage Broons Neufahrn

Dimanche 3 : Thé dansant avec B Méhu, les Aînés Ruraux Trémeur.

PETITES ANNONCES

A vendre:

*Voiturette, diesel, Aixam Roadline, année 2008, 32 600 km, 5990 €, **06.85.29.14.92**.

*R19, année 1993, 365 338 km, 6 CV, **06.27.93.01.59**.

*Chambre (lit/armoire/chevet), salle à manger en chêne, style basque, buffet cuisine en formica, gazinière Brandt, meuble TV en chêne clair, prix à débattre, **06.85.29.14.92**.

*Lapereaux, vélo de femme, 40 €, petit four électrique avec 2 plaques, **02.96.86.65.47**.

*205 SRD, 194 500 km, année 1988, CT OK, batterie neuve, courroie de distribution faite, 1 000 €, **02.96.84.62.51** ou **06.07.44.93.25**.

*Matelas 140 x 190, neuf, de qualité, 350 €, suspension ferme, **06.86.22.26.91** ou **02.96.84.69.69**.

*Tracteur tondeuse MC CULLOCH, 2012, 500 € ; **06.58.47.51.11**.

*Fiat Brava, 1.9 TD, année 2000, 344 000 km pour pièces, **02.96.27.05.70**.

A louer:

* Maison T3 à Trémeur, garage, cour, **02.96.84.80.61** ou **06.32.09.98.84**.

*T2 à Trédias, 300 €, 06.62.73.77.42.

* T3, 380 € et studio, 261 €, à Yvignac, s'adresse à la mairie d'Yvignac au **02.96.86.01.59**.

*T3, Plénée-Jugon, 434 €, **02.96.31.86.51** ou **06.10.16.56.79**.

Recherche:

*Terre végétale, **06.30.82.88.34**.

* une personne sérieuse pour donner des cours d'informatique, libre le mercredi à partir de 18h ou le samedi matin, **06.11.03.06.96**.

Donne :

*3 chatons, mâle, nés mi-avril, blanc, rayure gris et noir, **02.96.84.92.34**.

Perdu :

*Sac de sport avec papiers administratifs, récompense, **06.47.81.56.11**.

Un essaim d'abeilles envahit votre propriété, appelez le **02.96.84.74.04** pour vous en débarrasser gratuitement.

Vide maison à Lanrelas

Samedi 2 juillet de 14h à 19h30 et dimanche 3 juillet de 11h à 18h30, vide maison à Lanrelas : meubles, vaisselles, linge de maison...

Une signalisation sera mise en place dès l'arrivée dans le bourg pour vous guider jusqu'à la maison.

Tél : **06.14.81.79.97**.

Vide maison à Trémeur

Dimanche 26 juin de 10h à 18h au 5 rue des Cerisiers à Trémeur.

Voiture Fiat Brava TD100SX, divers objets anciens à « retaper », outils de jardin, meubles, linge de maison, malle, vieux journaux, vêtements femme T40/42 et fille 4 à 10 ans...

Tél. : **06.18.94.12.44**.

Agnelo Alda de la société Frédéric M a le plaisir de vous inviter pour sa nouvelle collection bijoux, parfums, cosmétiques et accessoires de mode chez Mme Calas Claudine au 15 rue de la Barrière à Broons le **29 et 30 juin** de 10h à 19h.
Tél : **06.37.44.84.91**.

Messes :

Dimanche 26 juin : 10h30 à Broons et Chapelle des Rothouers à Eréac

Dimanche 3 juillet : 10h30 à Broons et Yvignac

Pour mémoire :

Groupe médical: **02.96.84.61.47**.

Groupe vétérinaire: **02.96.84.61.46**.

Cabinet infirmier : **02.96.84.65.44**.

Infirmier libéral : **M Rohrbacher : 06.07.75.21.20**

Gendarmerie: lundi, vendredi et samedi de 14h à 18h et mercredi de 8h à 12h.

Déchetterie: lundi, mercredi, samedi: 9h à 12h et 14h à 17h30 et vendredi de 14h à 17h. Tél. : **02.96.84.70.56**.

Rendez-vous le 6 juillet 2016